

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 361-366

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__361_0

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS



N° 11. — NOVEMBRE 1899.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1899.

Sommaire. — Élection de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et le Président — Communication de M. Edmond Duval sur le classement des titres de l'emprunt de la Ville de Paris de 1886; discussion : MM. A. Neymarck, J. Fleury, P. des Essars, E. Théry, G. Cadoux, de Swarte, Duval. — Communication de M. Alfred Neymarck sur la réunion de l'Institut international de statistique à Christiania, du 4 au 9 septembre 1899.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Fernand Faure.

Le procès-verbal de la séance du 19 juillet 1899 est adopté.

Sont élus, à l'unanimité, *membre titulaire* :

M. Jacques ESCUYER, industriel;

Membre correspondant :

M. Léonidas COLESCO, chef du service de la statistique générale au Ministère de l'agriculture, du commerce, de l'industrie et des domaines à Bucarest (Roumanie).

M. le Secrétaire général énumère les ouvrages reçus par la Société pendant les vacances :

1° FRANCE : *La Marine marchande*, par M. Jules Fleury. — *De l'Enseignement secondaire*. Quel en est le vrai rôle ? Apprentissage ou gymnastique intellectuelle ? par M. L.-L. Vauthier — Note sur *la France dans l'Amérique du Sud*; procédés de colonisation, par M. Charles Cerisier.

2° AUTRICHE-HONGRIE : *Les Sociétés allemandes d'assurance sur la vie et contre les accidents de 1894 à 1898*, par M. Bernard Iranyi. — *Sur la nomenclature internationale des causes de décès*, par M. le docteur Josef Körösi.

3° ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE : *Les Relations commerciales des États-Unis avec l'Orient*, par M. Chauncey Ford Worthington. — *L'Accroissement des villes dans le dix-neuvième siècle*; étude statistique par M. Adna Ferrin Weber, de l'Université de Colombie. — *Marriages of the Deaf in America*; enquête de sir Edward Allen Fay (Volta Bureau Washington).

Le Secrétaire général signale, en outre, parmi les documents officiels français : le 4^e Rapport présenté au Ministre des Finances, par M. de Foville, sur l'Administration des monnaies et médailles; — le 2^e volume de l'Enquête sur les conditions de l'habitation en France, avec une introduction de M. de Foville et une étude historique de M. Jacques Flach; un 1^{er} volume sur les Associations professionnelles ouvrières, publié par l'Office du travail.

M. le Président présente, au nom de M. le Ministre des finances, le volume dans

lequel l'administration des finances a dressé la situation de *la dette publique*. Ce compte est détaché de la publication annuelle connue sous la dénomination de « Compte général de l'administration des finances » avec laquelle il avait fait corps jusqu'ici.

Il a paru préférable de détacher de ce compte général la partie relative à la dette publique. En même temps, on a remanié les cadres d'après une méthode nouvelle ; on a essayé de serrer de plus près qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent le chiffre de la dette et d'en faire ressortir plus nettement les différents éléments. On a ainsi réalisé d'incontestables améliorations.

Au 1^{er} janvier 1899, la Dette de la France s'élevait, d'après la situation contenue dans le compte, à 30 335 476 000 fr. Ce chiffre représente le capital à rembourser, il ne comprend pas la dette viagère, qui a, d'ailleurs, un autre caractère que la dette ordinaire.

M. le PRÉSIDENT dépose, ensuite, le 1^{er} volume de la *Revue de statistique*, dans lequel M. H. de Beaumont, notre confrère, a réuni les fascicules hebdomadaires précédemment publiés. Ce ne sont pas des documents originaux. M. de Beaumont a emprunté les éléments de la *Revue* aux documents officiels et aux diverses publications contenant des statistiques. Mais, tel qu'il est, ce volume offre un réel intérêt ; il groupe des renseignements disséminés, évite, par suite, toute difficulté de recherches aux personnes qui peuvent avoir à les utiliser.

L'ordre du jour appelle la communication de M. Edmond DUVAL sur le *Classement des titres de l'emprunt de la Ville de Paris de 1886*. Cette communication, accompagnée de diagrammes, sera publiée ultérieurement. Elle donne lieu aux observations suivantes :

M. Alfred NEYMARCK dit que les valeurs à lots sont recherchées par la petite épargne aussi bien que par les capitalistes plus fortunés ; les uns et les autres ont toujours l'espoir de gagner le « gros lot ». Il résulte d'une statistique récente faite par M. Neymarck qu'au 1^{er} janvier 1899, le nombre d'obligations à lots admises à la cote officielle de la Bourse de Paris, et en circulation, s'élevait à 20 784 284, donnant droit à 118 tirages annuels ; 8 033 lots atteignant, au total, 25 607 000 fr. La valeur totale des obligations à lots en circulation se chiffrait, au 1^{er} janvier 1899, par 5 milliards 971 millions. On voit la place importante que ces genres de placement ont prise dans l'épargne française.

M. Jules FLEURY fait remarquer que M. Duval a exprimé l'avis que les renseignements donnés par lui étaient de nature à permettre au fisc de constater les omissions de titres des emprunts qu'il a visés dans les déclarations de mutations par décès. M. Fleury ne voit pas la relation qu'il peut y avoir entre ces deux ordres d'idées.

M. DUVAL réplique que les possesseurs de 1, 2 ou 3 titres, sont, ainsi qu'il l'a montré, très nombreux. Or, ces porteurs ont une tendance manifeste à ne pas les déclarer en cas de mutation ; on peut donc chiffrer la perte que le Trésor supporte de ce chef.

M. Pierre DES ESSARS n'est pas inquiet de la fraude dont peut avoir à souffrir le fisc. Elle n'est pas aussi élevée qu'on pourrait le croire après avoir entendu M. Duval. Les porteurs de titres cherchent à avoir toute sécurité pour leur conservation ; ils les déposent dans les établissements de crédit. Au jour du décès, l'administration connaît leur existence et on ne peut les dissimuler.

De plus, tous les titres ne dépendent pas de successions françaises ; il y en a des quantités importantes à l'étranger.

M. Alfred NEYMARCK ajoute que si, sur les 6 milliards de valeurs à lots cotées à la Bourse de Paris, les capitalistes étrangers en possèdent quelques milliers, il conviendrait de réunir à ces 6 milliards le total des valeurs à lots étrangères telles que les lots d'Autriche, 1858 et 1864, les lots Russes, 1864 et 1866, ceux des villes de Bruxelles, de Milan, d'Anvers, etc., que possèdent nos capitalistes français et dont la négociation et la publication des tirages sont interdites en France par application de la loi de 1836 sur les loteries. M. Neymarck estime donc que le total de 6 mil-

liards, comme total des obligations à lots que possède l'épargne française, est plutôt un minimum qu'un maximum.

M. Edmond THÉRY insiste sur l'intérêt que présente la communication de M. Duval, qui complète un examen fait à la Banque de France sur les portefeuilles des déposants. Cette statistique montre que les porteurs s'attachent à leurs titres. Si l'échange de l'emprunt de 1886 n'a pas réussi, cela tient à ce qu'on avait changé les numéros.

M. Gaston CADOUX rappelle que le recul qui s'est produit sur l'ensemble du marché français a atteint beaucoup plus sérieusement les obligations à lots de la Ville de Paris que les obligations des compagnies de chemins de fer.

M. THÉRY explique le fait signalé par M. Cadoux. Les valeurs à lots de la Ville de Paris ont dépassé le pair; on a profité de la prime pour réaliser. Le recul s'est produit sur ces titres, qui avaient un cours supérieur à leur valeur nominale. Il n'en était pas de même pour les valeurs des chemins de fer.

M. DE SWARTE, à propos des emprunts de la Ville de Paris, fait remarquer qu'il y avait une autre cause qui n'a pas encore été signalée. Les déposants de titres étaient obligés de fournir une soulte de 33 fr. Or, pour les petits porteurs, il y avait une difficulté réelle. C'est au dernier moment qu'on s'en est rendu compte. M. de Swarte a été, en ce qui le concerne, autorisé à donner un autre titre sans soulte.

La parole est, ensuite, donnée à M. Alfred NEYMARCK, qui a bien voulu, sur les instances du Bureau, se charger de rendre compte des travaux de l'Institut international de statistique, dont la 7^e session s'est tenue, du 4 au 9 septembre dernier, à Christiania, sur l'invitation du gouvernement norvégien.

Cette communication paraîtra, *in extenso*, dans un des plus prochains numéros. Après l'avoir terminée, M. Neymarck a déposé sur le bureau plusieurs ouvrages présentés à l'Institut international de statistique et qui lui ont paru de nature à intéresser la Société. La nomenclature de ces ouvrages est donnée à la fin de cette livraison, page 400.

M. NEYMARCK se proposait de soumettre à l'assemblée une statistique qu'il a établie sur les résultats fournis par le Canal de Suez depuis 1869, année de l'ouverture du canal à la circulation (17 septembre 1869). Cette communication, qui n'a pu être faite en séance, vu l'heure avancée, se trouve plus loin, à la suite du présent procès-verbal.

L'ordre du jour de la séance du 15 novembre prochain est fixé comme suit :

M. Levasseur : Comparaison du travail à la main et du travail à la machine en Amérique.

M. Fournier de Flaix : Le développement des associations coopératives allemandes.

M. Limousin : *L'American statistical association*.

La séance est levée à 10 heures trois quarts.

Le Secrétaire général,
Ém. YVERNÈS.

Le Président,
Fernand FAURE.

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

LE CANAL DE SUEZ (1869-1899)

Par M. Alfred NEYMARCK.

1° Les diverses émissions faites par la Compagnie, pour se procurer les capitaux nécessaires, actions, bons de consolidation de coupons arriérés d'actions, obligations

5 p. 100 à lots, bons trentenaires, obligations 3 p. 100, 1 ^{re} et 2 ^e séries, ont produit un capital de (en millions).	464
Sur lesquels la Compagnie a amorti 10 032 actions, 6 079 bons de consolidation, 108 187 obligations 5 p. 100, 95 580 bons trentenaires, 6 187 obligations 3 p. 100, 1 ^{re} et 2 ^e séries, formant un capital de (en millions).	72
	<hr/>
Reste (en millions).	392

2° La Compagnie a remboursé, en outre, à 500 fr. l'une, soit pour 60 millions, 120 000 délégations qu'elle avait émises à 270 fr. en représentation de 50 coupons semestriels de 176 602 actions Suez appartenant au vice-roi; ces 176 602 actions ont été acquises par le gouvernement anglais, par convention du 25 novembre 1875 avec le gouvernement égyptien pour £ 3 976 583, soit 99 414 575 fr.

Elles valent aujourd'hui plus de 618 millions et rapportent au gouvernement anglais, qui ne les a pas mises en circulation, plus de 18 millions.

3° Aux cours du 10 octobre, la valeur des actions de capital et de jouissance, bons de consolidation, obligations à lots, bons trentenaires, obligations 3 p. 100, est de 1 198 millions de francs.

4° Aux cours du 10 octobre, la valeur des titres ci-dessus, y compris celle des parts de fondateur et des titres de la Société civile, représente 1 427 millions de francs.

5° Les actions du Canal de Suez, cotées à la Bourse depuis 1861, ont valu, au plus haut, 3 748 fr. en 1898; au plus bas, 165 fr. en 1871.

En 1869, en novembre, mois de l'inauguration officielle du Canal, elles se sont négociées entre 445 et 240 fr. Pendant cette même année, elles avaient fait au plus haut 630 fr.

6° Le dividende le plus élevé a été de 112 fr. 138 en 1891; le plus bas 25 fr. en 1874.

De 1861 à 1870, les actions ont reçu 5 p. 100 du capital versé.

De 1871 à 1873, elles n'ont rien reçu : les coupons non payés ont été échangés contre des bons de consolidation.

7° De 1874 à 1898, chaque action de 500 fr. a reçu, en intérêts et dividendes, 1 867 fr. 497, ce qui représente une moyenne annuelle de 74 fr. 69 c., soit 14,93 p. 100.

8° Les parts de fondateur étaient, à l'origine, au nombre de 100. Elles ont été ensuite divisées en dixièmes, ce qui en a porté le nombre à 1 000; puis, en 1880, en centièmes, ce qui en porte le nombre à 100 000.

En 1873, la 1/100 000^e part de fondateur valait, comme cours extrêmes, 44 à 47 fr. 50 c.

Aujourd'hui, la 1/100 000^e de part vaut 1 390 fr. et a rapporté 46 fr. 617 en 1898. Ce dividende de 46 fr. 617 représente la 1/100 000^e partie des 10 p. 100 des bénéfices nets attribués statutairement aux fondateurs.

9° Les 15 p. 100 des bénéfices attribués au gouvernement égyptien pendant la durée de la concession, jusqu'au 17 novembre 1968, ont été apportés à la Société par le Crédit foncier de France, qui s'en était rendu acquéreur, par contrat du 21 mars 1880, pour une somme de 22 millions.

Il a été créé 84 507 parts d'intérêts qui, aux cours actuels de 2 265 fr., représentent une valeur de 191 408 355 fr. La part civile, qui valait 597 fr. comme prix moyen en 1880, vaut maintenant 2 265 fr.

10° En 1870, le transit du Canal avait été de 486 navires jaugeant 463 609 tonnes, ayant donné une recette de navigation de 4 345 758 fr.

En 1898, le transit a été de 3 503 navires, jaugeant 9 238 603 tonnes, ayant donné comme recette de navigation 82 657 420 fr.

11° Le nombre de passagers était de 26 758 en 1870; en 1898, il a été de 219 554.

12° Les 3 503 navires qui ont transité en 1898 appartiennent aux catégories suivantes :

Steamers	{ de commerce	2 505
	{ postaux	719
	{ de commerce sur lest	104
Transports militaires		70
Canonnières, avisos, corvettes	}	89
Croiseurs, cuirassés, torpilleurs		
Yachts à vapeur		7
Remorqueurs, dragues, citernes		9

13° Sur ces 3 503 navires : 2 295 battent pavillon anglais, 356 le pavillon allemand, 221 le pavillon français, 193 le pavillon néerlandais, 85 le pavillon austro-hongrois, 74 le pavillon italien, 54 le pavillon ottoman, 49 le pavillon espagnol, 48 le pavillon russe, 47 le pavillon norvégien, 46 le pavillon japonais, 8 le pavillon danois, 4 le pavillon chinois, 3 le pavillon portugais, 1 le pavillon argentin et roumain, etc.

14° L'ensemble des recettes de la Compagnie s'est élevé, en 1898, à 87 millions 906 254 fr. 99 c., chiffre qui n'avait pas encore été atteint depuis l'ouverture du Canal et qui, cette année, sera encore dépassé, puisque l'excédent des recettes actuelles est d'environ 5 millions sur celles de 1898.

15° En même temps que la Compagnie a enrichi ses actionnaires, elle n'a pas perdu de vue les intérêts de son personnel : les statuts avaient eu la sagesse de réserver à leur profit une participation dans les bénéfices. Pendant l'exercice 1898, cette participation a représenté, en faveur des employés, une somme de 622 501 fr. 41 c. Cette participation est égale à celle des administrateurs.

16° Sur les bénéfices nets répartis en 1898 :

Les actionnaires ont reçu	22 098 800 ^f »
Le gouvernement égyptien	4 668 760 57
Les fondateurs	3 112 507 05
Les administrateurs	622 501 40
Les employés	622 501 40

Ces chiffres se passent de tout commentaire ; si les actionnaires peuvent se féliciter des résultats brillants que leur a procurés l'œuvre gigantesque du Canal de Suez, le commerce du monde entier n'a pas été moins bien partagé ; les profits de toute nature qui sont résultés de l'abréviation de la durée des voyages et du raccourcissement des distances sont presque incalculables, et nous ne parlons pas des conséquences de la mise en valeur de l'Afrique et de l'Asie. Il faut moins de temps aujourd'hui pour se rendre à Aden qu'il n'en fallait, au commencement du siècle, pour se rendre de Paris à Marseille. Le Canal de Suez a abrégé de plus de moitié la distance qui sépare des Indes les principales contrées de l'Europe et de l'Amérique. De Londres à Bombay, il a diminué la distance de 2 850 lieues ; de Marseille, de 3 276 lieues ; d'Amsterdam, de 2 850 lieues ; de New-York, de 2 439 lieues.

M. Alfred Neymarck termine en indiquant, année par année, depuis 1861, les plus hauts et les plus bas cours des actions Suez, les dividendes distribués, ainsi que la valeur, au cours actuel, des différents titres de la Compagnie :

Plus hauts et plus bas cours des actions Suez de 1861 à 1899.

Années.	Plus haut.	Plus bas.	Dividende.	Années	Plus haut.	Plus bas	Dividende.
1861. . .	450	438	5 0/0	1871. . .	252	165	»
1862. . .	510	423	5 0/0	1872. . .	490	185	»
1863. . .	558	460	5 0/0	1873. . .	486	378	»
1864. . .	498	412	5 0/0	1874. . .	475	375	25 ^f »
1865. . .	465	411	5 0/0	1875. . .	865	470	25 88
1866. . .	447	220	5 0/0	1876. . .	840	605	28 555
1867. . .	382	220	5 0/0	1877. . .	762	565	32 987
1868. . .	470	257	5 0/0	1878. . .	790	700	31 438
1869. . .	630	290	5 0/0	1879. . .	770	690	29 872
1870. . .	385	200	5 0/0	1890. . .	1 327	715	46 886

Années.	Plus haut.	Plus bas.	Dividende	Années	Plus haut.	Plus bas.	Dividende.
1881. . .	3 475	950	68 803	1891. . .	2 900	2 395	112 138
1882. . .	3 550	1 875	81 221	1892. . .	2 845	2 580	99 068
1883. . .	2 685	1 820	88 657	1893. . .	2 750	2 535	97 092
1884. . .	2 167	1 810	87 252	1894. . .	3 110	2 675	96 652
1885. . .	2 220	1 805	85 401	1895. . .	3 445	3 040	99 495
1886. . .	2 240	1 970	73 335	1896. . .	3 510	3 150	100 053
1887. . .	2 090	1 905	78 229	1897. . .	3 365	3 100	97 622
1888. . .	2 270	2 052	89 381	1898. . .	3 748	3 318	107 747
1889. . .	2 450	2 185	91 052				
1890. . .	2 450	2 270	92 686				

Cours actuel : 3 500

Ce que valent, aux cours actuels, les titres du Suez.

Valeurs de Suez.	Nombre de titres émis.	Titres restant en circulation.	Cours au 10 octobre.	Valeur totale des titres en circulation.	
				Millions de francs.	
Actions	223 398	213 366	3 530	753,1	
— jouissance,	»	10 032	3 002	30,0	
Parts de fondateur.	100 000	100 000	1 380	138,0	
Société civile.	84 507	84 507	2 265	191,4	
Obligations {	5 p. 100	333 333	225 146	612	137,7
	3 p. 100 (1 ^{re} série)	73 026	68 878	475	32,7
	3 p. 100 (2 ^e série)	220 000	217 961	477	103,9
Bons de coupons arriérés 5 p. 100.	400 000	393 921	96	37,8	
Bons trentenaires	120 000	24 420	126	3,0	
Totaux.	1 554 264	1 338 231		1 427,6	